

Le mot du maire, Christophe Valaz

Ces dernières semaines ont été consacrées à la mise en place du nouveau Conseil municipal. Nous voici en ordre de marche pour la seconde partie du mandat. Tout d'abord, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à ces trois premières années en donnant de leur temps pour la vie de la commune. Une pensée particulière pour James Denche qui, en tant que maire, a animé les débats au cours des dix dernières années. Son action et sa vision à long terme ont permis d'aborder des schémas structurants pour l'avenir de la commune, tels que (pour exemple) le renforcement de la ressource en eau, l'intercommunalité avec le respect des idées et une grande humanité, la réhabilitation du château... C'est dans cet état d'esprit, au sein de ce collectif que j'ai décidé de reprendre le flambeau. Le travail « pour le vivre ensemble » est une tâche quotidienne, de longue haleine, nécessitant aussi l'implication de chaque citoyen. Si parmi les responsabilités des élus les notions d'écoute et d'échange doivent primer, n'oublions pas que l'intérêt collectif doit l'emporter sur celui du privé. Nous aurons l'occasion, dans le prochain bulletin municipal de développer plus largement les dossiers à venir. Il me reste, au nom du Conseil municipal, à vous souhaiter un bel été.

Le nouveau Conseil municipal

Suite aux élections municipales, trois nouveaux conseillers ont rejoint l'équipe en place depuis les élections de mars 2008. Il s'agit de Mme Maguy Ruffier, Mme Coralie Martinant et M. Raphael Thévenon. Le Conseil, à nouveau au complet, a pu dès lors élire le nouveau maire, en remplacement de M. James Denche, démissionnaire. M. Christophe Valaz a été élu. Quatre adjoints ainsi qu'un délégué ont également été élus, il s'agit de : Mme Nicole Denche (1^e adjointe), M. François Lassiaz (2^e adjoint),

M. Sébastien Collombier (3^e adjoint),
M. Claude Roig (4^e adjoint)
Mme Carole Collombier (déléguée pour le secteur périscolaire)

Les commissions de travail ont peu évolué car elles correspondaient aux besoins en termes de gestion de dossiers. Ces commissions sont accessibles à tous les élus qui souhaitent en faire partie, et se répartissent donc en fonction des envies et des compétences de chacun.

Commission quotidien : conduite par Nicole Denche. Les secteurs concernés par cette commission sont très vastes puisqu'il s'agit, à la fois de régler de nombreux problèmes pratiques en lien avec la population, mais également de faire des propositions pour améliorer la vie de tous les jours dans notre commune.

Commission environnement : Conduite par Sébastien Collombier. Comme le titre l'indique, cette commission se consacre à tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, touche à l'environnement sur notre commune. Cela va des dossiers communs avec l'ONF, à la protection des risques naturels, en passant par les ventes de bois, la gestion et la sauvegarde des sentiers, des alpages...

Commission scolaire : Conduite par Claude Roig, avec l'aide de Carole Collombier. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal, la gestion de l'école d'Esserts-Blay avec la garderie, la cantine, les liens avec les associations concernées... autant de sujets importants qui sont traités par cette commission.

Commission festivités : Conduite par James Denche. Relations avec les associations, ainsi que gestion de la salle de La Aula qui nécessite un travail de programmation et de suivi des locations qui doit être réalisé très en amont des événements. La finalisation des équipements et l'entretien du château sont également au menu de cette commission.

Urbanisme : Les dossiers sont instruits par le maire et les adjoints en réunion hebdomadaire.

Divers

- **RPI** : Un nouveau projet de convention de fonctionnement a été rédigé par une commission intercommunale et proposé au vote des conseils municipaux. Le Conseil d'Esserts-Blay, en désaccord avec l'article stipulant la durée et les modalités de rétractation, a très majoritairement rejeté la convention. (12 contre, 2 pour, 1 abstention). Suite aux travaux de la commission scolaire, et des élus, le maire proposera un nouveau texte à ses homologues.

- **Source de la Thuile** : Si nos besoins en eau sont actuellement couverts, les informations prospectives laissent à penser que les périodes de sécheresse vont être de plus en plus fréquentes. Dans cette optique, la commune souhaite capter la source de la Thuile ainsi que la source aval du Plan du Chouet. Malgré certaines difficultés pour obtenir les aides financières sur ce projet, les travaux ont été engagés de manière à éviter tous désagréments en période estivale.

- **Emploi des jeunes l'été** : Quatre jeunes ont déposés une demande à la mairie pour travailler durant les vacances. Etant donné qu'il y a suffisamment de travail, il est décidé de les embaucher tous, pour des durées qui varieront de deux à trois semaines, en fonction des besoins.

Nouvelles de l'environnement

- Sentiers

Deux sentiers de la commune sont entièrement réouverts et balisés : celui qui part du chef lieu au Mas pour rejoindre l'église de St Thomas, (en jaune) et celui qui, des Cours, passe par Les Pierres pour monter jusqu'au Golet, en rouge).

- Alpages et corvée de la Cense

La valorisation de l'alpage du Darbelay est un projet - devenu réalité - que la municipalité mène depuis de très nombreuses années, avec l'aide des Collectivités territoriales. C'est dans ce cadre que, depuis 2001, sont organisées les journées de la Cense. La dernière en date, en mai, a permis d'abattre et d'ébrancher de très nombreux sapins encore présents sur le secteur. Nous remercions encore tous les bénévoles qui ont participé à cette « corvée ».

- Forêt communale

La parcelle n°15 a été vendue pour la somme de 24 399 €, soit 40 € du m³

- Le nant Bernard

Après plusieurs visites des élus sur le terrain, il a été convenu de passer avec l'ONF une convention pour la surveillance et l'entretien du ruisseau, afin de limiter les risques d'embâcles.

- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Au mois de mai, le préfet de la Savoie a transmis un projet qui doit servir de cadre à l'évolution de la carte intercommunale dans le département. En ce qui concerne notre bassin, le périmètre proposé regrouperait les 4 intercommunalités, représentant 39 communes et quelque 60 000 habitants. Cela équivaut au territoire actuel du SCOT Arlysère (Schéma de Cohérence Territoriale).

Aux multiples problèmes et ajustements que soulève ce projet, s'ajoute un calendrier extrêmement concis : en effet, les Conseils municipaux doivent remettre leurs doléances au plus tard au mois d'août de manière à ce que les dispositions préfectorales soient signées avant la fin de l'année.

Fort de cela, le Conseil municipal a émis un avis défavorable au schéma proposé par le Préfet, et a validé une contre-proposition élaborée avec les autres communes du bassin.

Pense-bête

- **Bibliothèque** : En juillet et août, l'accueil sera assuré tous les lundis de 17h00 à 19h00.

- **Garderie** : Les personnes souhaitant bénéficier de la garderie en 2011 - 2012 doivent retirer un dossier d'inscription à la mairie et le retourner signé avant le 12 août. (pour tout renseignement complémentaire : tel. 04 79 31 00 75).

- Déchetterie de Gilly-sur-Isère

A partir du 25 juillet 2011, la circulation sera modifiée : selon le type de déchets à déposer, deux circuits seront possibles : il tiendra donc lieu de consulter les panneaux à l'entrée du site, car les bennes seront déplacées.

- Enquête de l'INSEE

Une enquête (anonyme et confidentielle) va être menée sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Un certain nombre d'habitants seront tirés au sort et contactés par les services de l'INSEE à partir de septembre. Nous les remercions de leur collaboration.